

Les écrevisses

PAR DAMIEN LERAT & LAURENT PARIS



Ecrevisse à pattes rouges.
Très rare en Bourgogne, seuls 4 sites sont connus

Six espèces d'écrevisses sont présentes en Bourgogne.

Les deux espèces autochtones, l'Ecrevisse à pattes blanches, *Austropotamobius pallipes*, et l'Ecrevisse à pattes rouges, *Astacus astacus*, font partie des espèces remarquables du patrimoine naturel Bourguignon.

Très abondantes jusque dans les années 50, les populations d'écrevisses autochtones se font rares.

La pollution des eaux, l'importation d'écrevisses originaires d'Amérique du nord, la destruction et la modification physique et chimique des milieux aquatiques en sont les principales causes.

Pourtant protégées par la loi française et inscrites à la Directive Habitat Faune Flore, les écrevisses autochtones restent menacées.

Les actions de l'OFAPB dans le cadre du Groupe Ecrevisses Bourguignon.

- Réaliser une synthèse des données existantes de l'ensemble des espèces d'écrevisses,
- alimenter la base de données Ecrevisse en Bourgogne sous système d'information géographique,
- organiser les prospections par secteur selon un protocole commun élaboré par le GEB,
- inventorier les 6 espèces d'écrevisses présentes en Bourgogne (avec une priorité sur les espèces autochtones), ainsi que leur habitat, en complément des prospections des membres du GEB : état des lieux, choix des secteurs prioritaires (à ce jour, 15 bassins ont été retenus, ce qui représente 1356 ruisseaux potentiels), suivi de sites à écrevisses (comptage, suivi thermiques...),
- animation du GEB (bilan, réunion, communication,...),
- hiérarchisation des données, des sites et délimitation d'habitats d'espèces,
- enrichir l'inventaire des ZNIEFF bourguignonnes,
- élaborer des propositions de gestion sous la forme d'un Plan Régional d'Actions Ecrevisses.



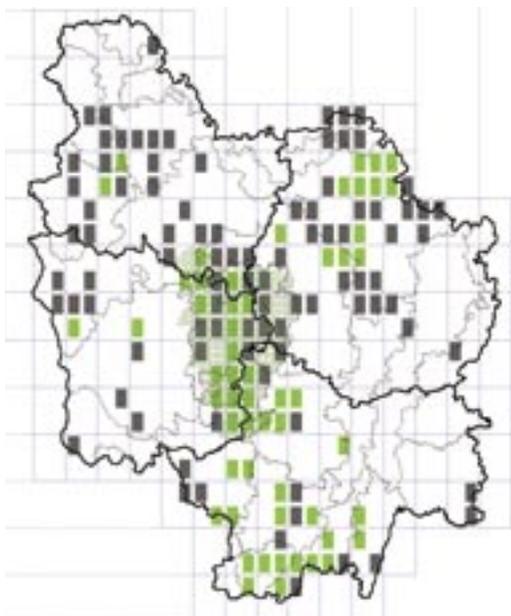
Ecrevisse à pattes blanches

Premiers résultats

Actuellement, 661 données, provenant de 60 observateurs, ont été saisies dans la base de données Ecrevisses. On dénombre au 15 mars 2003, 83 sites en ZNIEFF de type I représentant 65 cours d'eau et 12 sites localisés sur 7 cours d'eau en NATURA 2000.

	Côte d'Or		Nièvre		Saône et Loire		Yonne		Total Bourgogne	
	Nb de sites	Nb de cours d'eau	Nb de sites	Nb de cours d'eau	Nb de sites	Nb de cours d'eau	Nb de sites	Nb de cours d'eau	Nb de sites	Nb de cours d'eau
Ecrevisse à "pattes blanches" <i>Austropotamobius pallipes</i>	22	15	62	41	45	37	26	10	155	103
Ecrevisse à pattes rouges <i>Astacus astacus</i>	0	0	4	3	0	0	1	1	5	4
Ecrevisse de Californie <i>Pacifastacus leniusculus</i>	13	4	17	10	9	5	7	5	46	24
Ecrevisse américaine <i>Orconectes limosus</i>	8	5	13	11	4	4	15	12	40	32
Ecrevisse à "pattes grêles" <i>Astacus leptodactylus</i>	0	0	2	2	2	1	0	0	4	3
Ecrevisse de Louisiane <i>Procambarus clarkii</i>	0	0	0	0	1	1	2	2	3	3

Tableau - Sites (zone de prospection. Il peut y avoir plusieurs sites sur un même cours d'eau) et cours d'eau par espèces dans les quatre départements de la Bourgogne.



Répartition de l'Ecrevisse à pattes blanches en Bourgogne (1994-2003) et couverture de prospection

Le Groupe Ecrevisses Bourguignon

Il y a dix ans, le nombre de sites à écrevisses autochtones connus ne dépassait pas la dizaine en Bourgogne. En 1992, quelques populations d'écrevisses à pattes blanches ont été redécouvertes dans le Morvan.

Ces nouvelles données ont incité le Parc naturel régional du Morvan (PnrM) à prospecter dès 1994 les innombrables rus et rivières du massif, ce qui a abouti à un bilan publié en 1998 dans les cahiers scientifiques du PnrM.

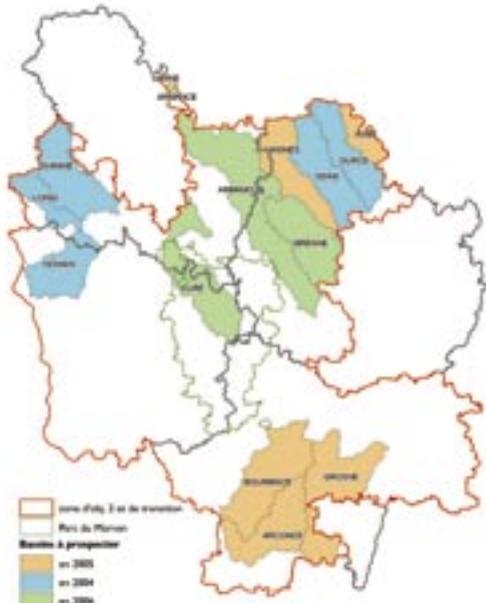
Le Conseil Supérieur de la Pêche (CSP), dans le cadre de «l'Enquête Nationale Ecrevisses», incita certaines brigades départementales à réaliser des vérifications ou de nouvelles prospections.

En 2000, le CSP de Côte d'Or réalise une synthèse de ces inventaires. Parallèlement à ces démarches, un groupe de recherche sur les écrevisses de Bourgogne est né en 2000 : le **Groupe Ecrevisses Bourguignon (GEB)** créé à l'initiative du PnrM et du CSP.

Ce groupe informel rassemble des représentants des brigades du CSP des 4 départements bourguignons, de la délégation régionale du CSP, du PnrM, de la Direction Régionale de l'Environnement de Bourgogne (DIREN), de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN), du Conseil Régional de Bourgogne (CRB) et des 4 Fédérations Départementales des Associations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Bourgogne (FDAPPMA).

Depuis, la prospection du territoire s'est organisée autour d'un programme annuel défini par le GEB. Les résultats des inventaires vont permettre au Groupe d'orienter ses actions dans un but bien précis : la préservation des milieux aquatiques en général et en particulier de l'habitat des espèces d'écrevisses autochtones.

En 2003, avec l'embauche d'un deuxième salarié, l'Observatoire de la Faune Aquatique Patrimoniale de Bourgogne sert de relais au GEB.



Localisation des bassins à prospecter dans le cadre du programme écrevisses